

**Résumé de la proposition de recherche**

La recherche proposée, financée par le CRSH, vise à établir un cadre d'action et de sensibilisation pour la réconciliation au sein du système archivistique canadien. En 2016, le Comité directeur sur les archives canadiennes (CDAC) a demandé une réponse à l'« appel à l'action n° 70 » de *Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir, sommaire du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada* (juin 2015), qui stipule :

70. Nous demandons au gouvernement fédéral de fournir des fonds à l'Association des archivistes canadiens pour entreprendre, en collaboration avec les peuples autochtones, un examen national des politiques et des pratiques exemplaires en matière d'archives, et ce, afin de :
- 1) déterminer le degré de conformité avec la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et les « Principes Joinet/ Orentlicher » des Nations Unies en ce qui touche le droit inaliénable des peuples autochtones de connaître la vérité sur les violations des droits de la personne commises à leur endroit dans les pensionnats et sur les raisons pour lesquelles une telle situation s'est produite;
  - 2) produire un rapport assorti de recommandations en vue de la mise en œuvre complète de ces instruments internationaux en tant que cadre de réconciliation en ce qui a trait aux archives canadiennes.

Bien que l'« Association canadienne des archivistes » n'existe pas en tant qu'entité, cet appel est interprété comme faisant référence à la profession canadienne dans son ensemble. Ainsi, cette équipe de recherche, avec l'appui du Conseil canadien des archives, de l'Association of Canadian Archivists, de Bibliothèque et Archives Canada, de l'Association des archivistes du Québec et du Conseil des archivistes provinciaux et territoriaux, a développé le projet de recherche « Établir un cadre d'action et de sensibilisation pour la réconciliation au sein du système archivistique canadien ». Les objectifs fondamentaux du projet sont les suivants :

- 1) Identifier, en travaillant avec les communautés autochtones, la manière dont les archives du Canada pourraient évoluer vers la réconciliation, à la lumière de la DNUDPA et des PJONU.
- 2) Proposer des recommandations pour la mise en œuvre complète des résultats de la recherche ci-dessus.
- 3) Concevoir un cadre de réconciliation, en collaboration avec les communautés autochtones, qui engage activement et inclut les gardiens de la mémoire culturelle autochtones, leurs perspectives et leurs méthodologies, dans le système archivistique canadien.

Les autres résultats attendus sont les suivants :

- 1) L'inclusion complète des voix des gardiens des archives / gardiens de la mémoire culturelle autochtones dans le discours archivistique canadien.
- 2) Une collaboration accrue avec les communautés autochtones en vue d'une gestion respectueuse du matériel archivistique qui les concerne, eux et leur histoire, mais qui sont toujours conservés dans des archives du Canada.

Pour atteindre ces objectifs, les activités suivantes seront entreprises par les chercheurs autochtones et non autochtones du projet :

- Un examen des politiques et des pratiques archivistiques en vigueur au Canada, ainsi qu'un sondage pancanadien auprès des professionnels de l'archivistique afin d'identifier les obstacles potentiels aux efforts de réconciliation entre la communauté archivistique canadienne et les responsables autochtones de la tenue de documents, ou les pratiques qui soutiennent ces efforts.
- Une revue de la littérature internationale pour évaluer le discours sur des sujets connexes (c'est-à-dire la réconciliation, les archives participatives, les protocoles et principes existants, etc.)
- Sensibilisation, dialogue et collaboration avec les représentants des communautés autochtones des conseils tribaux, des centres culturels et des gouvernements territoriaux de tout le Canada, dont la responsabilité est de superviser les programmes relatifs au savoir traditionnel autochtone. Les discussions porteront sur la façon dont les archives canadiennes devraient gérer les ressources et les programmes d'archives autochtones, et sur la façon dont la profession archivistique canadienne peut réussir à inclure les responsables autochtones de la tenue de documents comme « collègues professionnels ».
- Élaboration de protocoles et de principes évolutifs et d'un cadre général de réconciliation permettant de soutenir la gestion appropriée sur le plan culturel du matériel autochtones conservé par les archives canadiennes et de répondre à l'appel à l'action n° 70.

Ce **plan d'action du projet** a été rédigé pour soutenir et guider cette recherche.

**Activités identifiées**

Aperçu des activités	Détails de l'activité
<b>1. Rédiger des demandes de subvention et identifier le soutien en nature</b>	<p><b>1.1 Recherche de subventions :</b> Identifier les possibilités de subventions et de parrainage pour lesquelles il convient de postuler.</p> <p><b>1.2 Demande :</b> Présentation d'une demande de financement en vertu du programme de subventions Connexion du CRSH et du programme de subventions Savoir du CRSH. La subvention Savoir du CRSH a été retenue.</p> <p><b>1.3 Administration des subventions :</b> Rédaction de rapports, reconnaissance du bailleur de fonds, décaissement des fonds, rédaction de contrats, etc.</p> <p><b>1.4 Soutien en nature :</b> Associations d'archives provinciales/territoriales et nationales contactées et dons d'adhésion demandés pour les partenaires autochtones comme cadeau de réciprocité pour les remercier du temps consacré à ce projet.</p>

**Plan d'action du projet** (Janvier 2017)

<b>2. Établir des liens avec la communauté</b>	<p><b>2.1 Sensibilisation de la communauté archivistique canadienne :</b></p> <p><b>2.1.1 Recrutement des membres du GT</b> - appel aux archivistes de tout le Canada (au moyen de listes de diffusion) pour qu'ils manifestent leur intérêt à participer à ce projet. Membres sélectionnés.</p> <p><b>2.1.2 Notification du sondage</b> - envoyer un avis aux archivistes du Canada (par l'entremise de listes de diffusion) expliquant le but du sondage et sollicitant leur participation. Rédiger une lettre de présentation à la communauté archivistique canadienne (qui précédera la diffusion du sondage). Cette lettre sera affichée sur les listes de diffusion archivistiques anglophones et francophones du Canada.</p> <p><b>2.1.3 Sondage en ligne sur l'état de préparation</b> - identifier les actions et les attitudes envers la réconciliation et la décolonisation dans un contexte archivistique canadien; fournir un moyen par lequel les politiques, les services et les pratiques actuels pertinents peuvent être partagés et discutés; fournir aux membres une occasion de « brasser des idées ». Rédiger les questions du sondage. Le lien du sondage sera affiché sur les listes de diffusion des archives francophones et anglophones du Canada. Il faudra obtenir l'approbation du Comité d'éthique de la recherche.</p> <p><b>2.1.4 Compilation des données</b> - résumer les résultats et inclure en annexe les politiques et procédures qu'utilisent actuellement les établissements d'archives du Canada.</p> <p><b>2.1.5 Examen des résultats du sondage</b> - examiner et réfléchir aux résultats du sondage : ce qu'ils signifient dans le contexte archivistique actuel et pour l'engagement stratégique à venir.</p> <p><b>2.2 Sensibilisation des communautés autochtones canadiennes :</b></p> <p><b>2.2.1 Recrutement de partenaires autochtones du GT</b> - Identifier les professionnels autochtones des archives et du patrimoine qui pourraient être intéressés à travailler avec le GT-CVR et les inviter à participer.</p> <p><b>2.2.2 Élaboration de protocoles</b> - Identifier les protocoles pour mener des recherches dans les communautés (c.-à-d. EPTC-2). Rédiger une ébauche de protocole à l'intention des membres du GT lorsqu'ils entreprennent des activités de sensibilisation. Il faudra obtenir l'approbation du Comité d'éthique de la recherche.</p> <p><b>2.2.3 Fixer des objectifs clairs</b> - Déterminer les objectifs de communication (c.-à-d. combien de membres des communautés autochtones espérons-nous voir travailler avec nous dans le cadre de ce processus?) et élaborer une structure de questions souples.</p> <p><b>2.2.4 Étendue de l'engagement</b> - Déterminer le nombre de communautés que nous devons contacter afin d'obtenir un aperçu complet des perspectives autochtones sur la façon dont les archives canadiennes agissent encore comme des agences coloniales.</p> <p><b>2.2.5 Identification</b> - Identifier les communautés qui sont trop éloignées pour que les membres du GT puissent s'y rendre en personne, mais dont la contribution est importante.</p> <p><b>2.2.6 Stratégie de communication</b> - Déterminer les moyens par lesquels nous sollicitons l'engagement, et rédiger une lettre d'introduction qu'utiliseront les membres du GT lorsqu'ils entreprennent des activités de sensibilisation.</p> <p><b>2.2.7 Assurer une représentation adéquate</b> - Veiller à ce que toutes les organisations autochtones « cadres » requises soient bien représentées dans notre liste de contacts.</p> <p><b>2.2.8 Identification des communautés</b> - Chaque membre du GT doit identifier les organisations autochtones « cadres » de la région dont il est responsable, et les communautés individuelles avec lesquelles il entretient déjà des relations.</p> <p><b>2.2.9 Examen et critique du processus de sensibilisation par les partenaires autochtones</b></p> <p><b>2.2.10 Sensibilisation de la communauté</b> - Chaque membre du GT doit utiliser les documents préparatoires pour la sensibilisation aux communautés dont il est responsable.</p> <p><b>2.2.11 Compilation des données</b> - Tous les membres sont responsables de la rédaction de leur propre résumé de sensibilisation. Le rapport final de synthèse sur la sensibilisation sera ensuite rédigé à partir des informations recueillies dans tous les résumés.</p> <p><b>2.3 Évaluation des besoins</b> - À l'aide des rapports sommaires issus des activités de sensibilisation de la communauté autochtone et de la communauté archivistique, identifier les domaines de besoins des deux communautés pour lesquels un cadre de réconciliation serait bénéfique.</p>
<b>3. Recherches préliminaires</b>	<p><b>3.1 Recherche documentaire</b> couvrant le discours archivistique national et international et le discours existant d'une variété de professions multidisciplinaires (c.-à-d. la bibliothéconomie, les études muséales, le travail social, etc.) pour identifier ce qui a été fait, ce qui a fonctionné et ce qui a échoué, et pour identifier les</p>

**Plan d'action du projet** (Janvier 2017)

	stratégies de décolonisation qui pourraient être efficaces dans un contexte archivistique canadien. Créer une bibliographie et une <i>brève</i> bibliographie annotée de documents pertinents.  <b>3.2 Compilation des données</b> - Créez un rapport de revue de la littérature mettant en évidence les recommandations et les avertissements basés sur les résultats de la recherche documentaire.  <b>3.3 Dialogue de suivi :</b>  <b>3.3.1 Identifier et localiser les intervenants</b> : Recueillir le nom des auteurs/contributeurs des résultats pertinents identifiés au point 3.1 et identifier leurs coordonnées.  <b>3.3.2 Identifier les questions</b> : Déterminer une série de questions génériques et spécifiques pour les personnes identifiées ci-dessus.  <b>3.3.3 Amorcer les discussions</b> : Amorcer une conversation dirigée avec les auteurs/contributeurs.  <b>3.3.4 Résumer les résultats</b> : Identifier et résumez tous les thèmes ou messages communs issus du dialogue du rapport de synthèse du dialogue avec les auteurs.  <b>3.4 Compilation des données</b> - Ajouter les résultats à la bibliographie et à la revue de la littérature.
<b>4. Compilation des données</b>	<b>4.1 Synthèse des données</b> : Examiner les résultats de la recherche documentaire et du processus de sensibilisation des communautés, et la façon dont ils influenceront la création d'un cadre de réconciliation.
<b>5. Cadre préliminaire</b>	<b>5.1 Développement</b> - Développement du concept menant à la rédaction d'un cadre de décolonisation et de réconciliation pour la communauté archivistique canadienne. Le travail mènera à l'identification et à la rédaction d'un cadre qui soutiendra le travail de réconciliation entre les nations, les peuples et les communautés autochtones, ainsi que les archivistes et les organisations d'archives. Ce développement initial sera effectué en tant qu'activité de groupe pendant le <b>Reconciliation Visioning Circle</b> .  <b>5.1.1 Finalisation des concepts et création d'une ébauche</b> - Créez une ébauche complète de protocoles et de principes évolutifs. Tout le GT-CVR doit l'examiner et un consensus général doit être obtenu avant que la première ébauche ne soit prête à être diffusée pour recueillir les commentaires de la communauté.  <b>5.2 Recherche de commentaires de la part de la communauté</b> - L'élaboration de ces documents sera un processus itératif mené par le biais de conversations et d'ébauches de documents impliquant la participation des partenaires/communautés autochtones et de l'ensemble de la communauté archivistique canadienne. Les ébauches seront diffusées par courriel, soit aux partenaires individuels, soit aux personnes inscrites sur les listes de diffusion de communautés. Un suivi individuel peut également être nécessaire. L'équipe documentera les résultats et les questions en suspens pour examen et intégration dans la documentation préliminaire.  <b>5.3 Révisions</b> - Les contributions découlant des activités ci-dessus seront prises en compte et intégrées dans les projets de protocoles et de principes.  <b>5.4 Projet final créé.</b>
<b>6. Maintenir et encourager l'engagement de la communauté</b>	<b>6.1 Créer une liste de recommandations</b> : Identifier les possibilités actuelles ou qui pourraient facilement être mises en place afin d'encourager et de maintenir les relations établies entre les communautés autochtones du Canada et les communautés archivistiques canadiennes. Doit également inclure les possibilités de défense des intérêts.  <b>6.2 Travail de promotion</b> : Créez des supports de communication pour promouvoir le cadre, la défense d'intérêts et la sensibilisation. Commencez à réfléchir aux formats, aux moyens de diffusion, aux mises en page, etc.
<b>7. Préparer le rapport final pour l'exécutif du CDAC, remercier et assurer le suivi de la réunion avec les parties prenantes.</b>	<b>7.1 Rapport final</b> : Compiler les informations recueillies tout au long de ce processus de recherche dans un rapport final concis, mais complet, qui sera présenté au CDAC avec la version évolutive finale du cadre de réconciliation.  <b>7.2 Présentation à l'exécutif du CDAC.</b>  <b>7.3 Suivi et remerciements</b> : Une fois que le rapport final et le cadre de réconciliation sont approuvés par l'exécutif du CDAC (certaines révisions peuvent être nécessaires avant l'approbation), rédiger des lettres de remerciement et les envoyer aux membres du GT et à leurs institutions d'origine, accompagnées d'exemplaires du rapport final et du cadre de réconciliation.  <b>7.4 Dernier geste de reciprocité</b> : Un dernier cadeau de reciprocité sera également présenté aux membres autochtones du GT à ce moment-là.  <b>7.5 Réunion de suivi sur les protocoles et les principes avec les parties prenantes :</b>

	Cette réunion portera sur le cadre de réconciliation et les recommandations pratiques qu'il contient pour les orientations futures et les possibilités d'un engagement continu, respectueux et multiculturel avec les chercheurs, les communautés et les responsables de la tenue des documents autochtones.
<b>8. Poursuivre les activités de sensibilisation, de collaboration et de diffusion</b>	<p><b>8.1 Publication et diffusion de la documentation :</b> Une fois la traduction terminée, le Rapport final et le Cadre de réconciliation seront diffusés à grande échelle. Les membres du GT-CVR seront encouragés à faire des présentations lors de conférences dans tout le pays et à l'étranger, à rédiger des articles et à participer à des ateliers pertinents, dans le but de diffuser les résultats de ce travail. Parmi les publications auxquelles on pourrait envisager de soumettre des articles, citons <i>Archivaria</i>, <i>The American Archivist</i>, <i>Comma: International Journal of Archives</i>, <i>First Nations Drum</i>, <i>First Nations Voice</i> et <i>Windspeaker</i>.</p> <p><b>8.2 Soutien à l'Association of Canadian Archivists (ACA) :</b> Conformément aux dispositions de la subvention Savoir du CRSH, fournir un soutien et des subventions à l'ACA afin qu'elle puisse restructurer son « Guide to Aboriginal Archives » publié en 2007.</p> <p><b>8.3 Donner suite aux recommandations de sensibilisation identifiées dans le cadre de ce projet.</b></p>